



## ASSOCIATION DIOCESAINE DE GRENOBLE

Place Lavalette  
38000 GRENOBLE

### **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2012

## ASSOCIATION DIOCESAINE DE GRENOBLE

### Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux membres du Conseil,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association Diocésaine de Grenoble, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Evêque et votre trésorier en collaboration avec votre Econome Diocésain. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons procédé plus particulièrement à l'examen :

- ✓ des principes comptables appliqués, et notamment en ce qui concerne les immobilisations corporelles pour lesquelles la position de l'Association est précisée dans le paragraphe « Méthodes comptables » de l'annexe, et nous sommes assurés de leur correcte application,
- ✓ des comptes financiers des structures composant l'Association Diocésaine de Grenoble : Curie, ADG des services et Paroisses,
- ✓ du contrôle des comptes des principales structures de l'Association Diocésaine de Grenoble ainsi que des retraitements opérés sur les opérations réciproques.

### Estimations

Votre association constate des provisions pour dépréciation pour couvrir la perte de valeurs potentielles de certaines valeurs mobilières de placement. Nous nous sommes assurés de la justification de la dotation effectuée au cours de l'exercice et du caractère raisonnable et suffisant des estimations retenues pour l'arrêté des comptes au 31/12.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

A Echirolles, le 17 juin 2013



BDO Rhône-Alpes  
Représentée par Martine PACCLOUD  
Commissaire aux comptes

( en euros )

**B I L A N**

EXERCICE N : 2012

<b>ACTIF</b>				
	EXERCICE N			N-1
	BRUT	AMORT/PROV.	NET AU 31/12/12	NET AU 31/12/11
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
- immobilisations incorporelles concessions, brevets ,licences,...	263 517	219 297	44 220	60 275
- immobilisations corporelles				
terrains	311 977		311 977	291 676
constructions	20 867 186	5 694 581	15 172 604	13 395 718
installations techniques, matériel	654 880	302 658	352 222	370 408
autres immobilisations corporelles	5 675 538	3 649 524	2 026 014	2 045 007
biens en instance de réalisation	425 449		425 449	626 449
immobilisations corporelles en cours	1 171 182		1 171 182	1 851 241
- immobilisations financières				
participations et créances rattachées				
autres immobilisations financières	548 352	40 122	508 230	509 403
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>29 918 080</b>	<b>9 906 182</b>	<b>20 011 898</b>	<b>19 150 177</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
- stocks et en-cours	13 107	7 855	5 252	2 600
- créances				
usagers et comptes rattachés	87 679		87 679	84 367
autres créances	250 983		250 983	379 580
- valeurs mobilières de placement	24 523 975	470 068	24 053 907	24 122 540
- disponibilités	13 548 394		13 548 394	7 114 539
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>38 424 138</b>	<b>477 923</b>	<b>37 946 215</b>	<b>31 703 627</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
- charges constatées d'avance	114 532		114 532	62 192
<b>TOTAL COMPTES REGULARISATION</b>	<b>114 532</b>	<b>0</b>	<b>114 532</b>	<b>62 192</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>68 456 750</b>	<b>10 384 105</b>	<b>58 072 645</b>	<b>50 915 996</b>





**BILAN**

EXERCICE N : 2012

<b>PASSIF</b>		
	<b>EXERCICE N 31/12/2012</b>	<b>EXERCICE N-1 31/12/2011</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
- fonds associatif		
fonds associatif sans droit de reprise	25 184 031	24 891 802
- réserves		
réserves statutaires ou contractuelles		
réserves réglementées		
autres réserves	21 698 580	20 258 445
- report à nouveau	1 234 961	1 123 864
- résultat de l'exercice	2 713 912	1 551 791
- subvention d'investissements		
- provisions réglementées	0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>50 831 485</b>	<b>47 825 902</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
FONDS DEDIES	0	0
	248 843	45 271
<b>DETTES</b>		
- emprunts obligataires	412	884
- emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	4 972 077	2 159
- comptes courants et dettes financières diverses	63 763	1 464 991
- dettes fournisseurs et comptes rattachés	218 644	341 978
- dettes fiscales et sociales	414 263	375 019
personnel		
personnel dettes provisionnées		
organismes sociaux		
état, impôt sur les bénéficiaires		
état, taxe sur le chiffre d'affaire		
autres dettes fiscales et sociales		
- autres dettes	1 303 261	856 258
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>6 972 420</b>	<b>3 041 289</b>
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>		
- produits constatés d'avance	19 897	3 533
<b>TOTAL COMPTE DE REGULARISATION</b>	<b>19 897</b>	<b>3 533</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>58 072 645</b>	<b>50 915 996</b>



**COMPTE DE RESULTAT**

EXERCICE N : 2012

	EXERCICE N 1/1/12 AU 31/12/12	EXERCICE N-1 1/1/11 AU 31/12/11
<b>PRODUITS D' EXPLOITATION</b>		
Collectes ( Denier, Quêtes, Casuel, Dons courants )	8 829 868	8 720 371
Revenus des activités annexes	793 561	863 986
Subventions reçues	31 764	30 569
Autres produits	248 408	302 977
Reprises sur provisions et transfert de charges	90 328	29 782
Legs et Donations	1 063 483	1 557 602
<b>TOTAL PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>11 057 411</b>	<b>11 505 286</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats consommés	381 932	403 216
Autres achats externes	4 074 655	3 993 191
Impôts, taxes et versements assimilés	288 481	297 899
Rémunération du personnel et charges sociales	3 336 235	3 308 039
Subventions accordées par l'association	2 001 779	2 024 109
Dotations aux amortissements	846 160	808 059
Autres charges	34 767	65 699
<b>TOTAL CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>10 964 010</b>	<b>10 900 212</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>	<b>93 402</b>	<b>605 074</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 794 283	8 998
Intérêts et produits financiers	1 240 181	1 276 460
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3 034 464</b>	<b>1 285 457</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	1 428 376
Intérêts et charges financières	32 102	22 538
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>32 102</b>	<b>1 450 915</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>3 002 362</b>	<b>-165 457</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>3 095 764</b>	<b>439 617</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

EXERCICE N : 2012

	EXERCICE N 1/1/12 AU 31/12/12	EXERCICE N-1 1/1/11 AU 31/12/11
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Cessions éléments actifs	-	-
Cessions éléments actifs	177 500	815 000
Reprises provisions	-	-
Autres produits exceptionnels	433 725	613 355
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>611 225</b>	<b>1 428 355</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Valeurs nettes comptables éléments actifs cédés	3 570	0
Autres charges exceptionnelles	621 585	131 012
Engagement à réaliser sur souscriptions		45 271
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>625 154</b>	<b>176 283</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 13 930</b>	<b>1 252 072</b>
<b>IMPOT SOCIETE TAUX REDUIT</b>	<b>164 350</b>	<b>139 897</b>
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	18 226	
Engagement à réaliser sur ressources affectées	221 797	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>14 721 326</b>	<b>14 219 098</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>12 007 413</b>	<b>12 667 307</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>2 713 912</b>	<b>1 551 791</b>



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 58 072 645.13 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 11 057 411 Euros et dégageant un excédent de 2 713 912.42 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

- L'association diocésaine a remboursé sa dette envers la SCI de Meylan sur l'exercice 2012.

Les produits de la vente de parcelles de terrains en 2001 et 2004, propriété de la SCI de Meylan, détenue à 99% par l'association diocésaine, avaient été encaissés par l'association diocésaine entraînant en contrepartie une dette envers la SCI.

Le paiement de cette dette se traduit dans les comptes au 31/12/2012 de l'association diocésaine par la diminution du poste "Emprunt et dette financières divers" à hauteur de 1 402 288€ et par une charge exceptionnelle nette de l'exercice de 344 962€ correspondant aux revenus des placements.

- Un nouvel emprunt à hauteur de 5 000 000€ a été soucrit pour financer les travaux de rénovation et d'aménagements de la Basilique du Sacré Coeur de Grenoble.

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun événement postérieur à la clôture significatif n'est à porter à la connaissance des lecteurs des comptes.

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.





ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions applicables à la clôture de l'exercice:

- du code de commerce,
- du décret comptable du 29/11/83,
- des règlements CRC 99-01 et 99-03.



**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**Informations générales complémentaires**

**ORGANISATION DE L'ASSOCIATION**

Les activités de l'association diocésaine sont réparties en différentes structures comptables:

**La curie diocésaine** (services "centraux" regroupés autour de l'Evêque)

- ADG Equipements religieux (établissement principal), dans lequel sont traitées les opérations liées à l'immobilier,
- ADG Personnes, dans lequel sont traitées les opérations liées au personnel,
- ADG Maison diocésaine, dans lequel sont traitées les opérations liées à la gestion de la maison,
- ADG Pèlerinages, dans lequel sont traitées les opérations de la direction des pèlerinages,
- ADG Assurances, dans lequel sont traitées les opérations déléguées à l'association diocésaine par convention avec la Mutuelle St Christophe,
- ADG Cathédrale, dans lequel sont traitées les opérations liées à l'activité et la vie de la cathédrale de Grenoble, depuis le 01/01/2006,
- ADG Caisse des paroisses, dans lequel sont traitées les opérations de dépôts des fonds à placer des établissements paroissiaux, avec une gestion en portefeuille des sommes ainsi déposées, depuis le 01/01/2006.

Il existe en outre 3 structures créées pour répondre à la nécessité de sectorisation et de fiscalisation de certaines activités annexes de l'association diocésaine, et ce, conformément à la réponse de l'Administration fiscale dans le cadre des instructions du 15 septembre 1998 et du 16 février 1999. Ainsi, à compter de l'arrêté des comptes au 31/12/2000, les établissements suivants ont été créés:

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

- ADG Equipements religieux secteur lucratif, pour le suivi des opérations de refacturation des prestations de services rendus aux associations ayant un lien canonique avec l'association diocésaine,
- ADG Personnes secteur lucratif, pour le suivi des opérations liées à la revue "RELAJ 38", bénéficiant du régime de la presse associative,
- ADG Maison diocésaine secteur lucratif, pour les refacturations de consommables à des structures tierces au sein de la maison diocésaine.

**Les structures paroissiales**

Il s'agit des comptes des 46 paroisses dépendant de l'association diocésaine sur le territoire du département de l'Isère.

**Les services et mouvements**

Il s'agit d'un certain nombre de structures exerçant des activités pastorales sous la responsabilité de l'Evêque de Grenoble-Vienne ayant chacune une comptabilité propre.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**



ANNEXE

EXERCICE : 2012

**SUIVI IMMOBILISATIONS**

	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	Acquisitions, apports, création virements : augmentation	Cessions, mises hors service, virements : diminution	Dim Poste à poste	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
<b>Immobilisations Incorporelles</b>					
logiciels	253 517	10 000	0	0	263 517
<b>Immobilisations Corporelles</b>					
terrains	291 676	20 610	308	0	311 977
constructions sur sol propre	18 572 209	2 295 586	0	-610	20 867 186
construction sur sol d'autrui	86 873	5 909	0	0	92 782
installations générales, agencements*	4 640 357	101 211	0	-7 899	4 733 669
matériel, mobilier et outillage	527 138	76 083	1 403	0	601 818
matériel de transport	25 755	38 475	25 755	0	38 475
matériel de bureau et informatique	810 139	53 992	458	0	863 674
<b>Biens en instance de réalisation</b>					
biens des successions	626 449	410 000	611 000		425 449
<b>Travaux en cours</b>	1 851 241	1 415 503	0	-2 095 562	1 171 182
<b>Total 1</b>	<b>27 685 354</b>	<b>4 427 369</b>	<b>638 924</b>	<b>-2 104 071</b>	<b>29 369 728</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
titres immobilisés **	498 764				498 764
prêts, cautions et avances	54 406	30 543	35 362		49 588
<b>Total 2</b>	<b>553 170</b>	<b>30 543</b>	<b>35 362</b>	<b>0</b>	<b>548 352</b>
<b>TOTAL GENERAL 1 + 2</b>	<b>28 238 525</b>	<b>4 457 912</b>	<b>674 286</b>	<b>-2 104 071</b>	<b>29 918 081</b>



ANNEXE

EXERCICE : 2012

**SUIVI AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS**

	MONTANT AMORTISSEMENTS AU DEBUT DE L'EXERCICE	Augmentations : dotations exercice	Augmentations : virements de poste à poste	Diminutions : cession, mise au rebut, virement poste à poste	MONTANT AMORTISSEMENTS A LA FIN DE L'EXERCICE
<b>Immobilisations Incorporelles</b>					
logiciels	193 242	26 055	0	0	219 297
<b>Immobilisations Corporelles</b>					
constructions sur sol propre	4 399 139	280 161	0	439	4 678 861
construction sur sol d'autrui	35 547	7 307	0	0	42 854
installations générales, agencements	3 729 077	399 315	6	112	4 128 285
matériel, mobilier et outillage	341 266	73 393	0	1 403	413 256
matériel de transport	22 269	4 035	0	22 269	4 035
matériel de bureau et informatique	324 040	55 889	0	458	379 471
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 044 580</b>	<b>846 155</b>	<b>6</b>	<b>24 681</b>	<b>9 866 060</b>



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

**Tableau des variations des fonds associatifs**

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	24 891 802		903 738	611 509	25 184 031
Réserves :					
Autres réserves	20 258 445	1 440 136		0	21 698 580
Report à nouveau	1 123 864	111 097		0	1 234 961
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 551 791</b>	<b>1 551 791</b>		<b>2 713 912</b>	<b>2 713 912</b>
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>	<b>47 825 902</b>	<b>558</b>	<b>903 738</b>	<b>2 102 403</b>	<b>50 831 485</b>

**Etat des provisions**

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	43 767			3 645	40 122
Sur stocks et en cours	7 855				7 855
Autres provisions pour dépréciation	2 260 707			1 790 638	470 068
<b>TOTAL</b>	<b>2 312 329</b>			<b>1 794 283</b>	<b>518 045</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 312 329</b>			<b>1 794 283</b>	<b>518 045</b>
<b>Dont dotations et reprises financières</b>				<b>1 794 283</b>	



ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	44 574	24 520	20 054
Autres immobilisations financières	5 013	5 013	
Autres créances clients	87 679	87 679	
Personnel et comptes rattachés	363	363	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 361	21 361	
Taxe sur la valeur ajoutée	373	373	
Groupe et associés	30 861	30 861	
Débiteurs divers	198 025	198 025	
Charges constatées d'avance	114 532	114 532	
<b>TOTAL</b>	<b>502 782</b>	<b>482 728</b>	<b>20 054</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	27 890		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	32 413		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	412	412		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 972 077	457 229	1 905 541	2 609 307
Emprunts et dettes financières divers	63 763	63 763		
Fournisseurs et comptes rattachés	218 644	218 644		
Personnel et comptes rattachés	81 330	81 330		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	128 929	128 929		
Impôts sur les bénéfices	168 940	168 940		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 934	8 934		
Autres impôts taxes et assimilés	26 131	26 131		
Autres dettes	1 303 261	1 303 261		
Produits constatés d'avance	19 897	19 897		
<b>TOTAL</b>	<b>6 992 317</b>	<b>2 477 469</b>	<b>1 905 541</b>	<b>2 609 307</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	37 343			

Les autres dettes sont principalement constituées des sommes suivantes:

- offrandes de messes à reverser aux célébrants : 147 842€
- quêtes impérees: 90 323€
- charges à payer d'exploitation : 14 657€
- legs en cours (produits perçus sur legs non encore cloturés ne provenant pas de réalisation d'actifs) : 220 797€
- autres dettes d'exploitation : 743 710€ (dont 281 316€ envers la maison Montvinay , 165 600€ envers AED, et 90 225€ envers ADP DG).



ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

**Tableau de suivi des fonds dédiés**

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
FD/ PRESBYTERE ST ANDRE	1 820	1 820	2 360	540	
FD/ BASILIQUE ST JOSEPH				25 810	25 810
FD/ EGLISE ND SALETTE	2 610	2 610		11 175	13 785
FD/CROIX BELLEDONNE SONO	1 265	1 265		1 265	2 530
FD/ EGLISE MEAUDRE	12 396	12 396		7 925	20 321
FD/ EGLISE BURCIN OYEU	7 255	7 255		29 201	36 456
FD/ CURE DU GRAND LEMPS	2 665	2 665		295	2 960
FD/ EG ST MAURICE GILLON				9 785	9 785
FD/ CURE VOREPPE	6 675	6 675	7 375	700	
FD/ EGLISE CHASSE	10 395	10 395		24 181	34 576
FD/ SACRE COEUR	190	190		102 430	102 620
FD/ SONO EGLISES PAROISS			4 666	4 666	
FD/ ST JOSEPH SOUSC.ADG			3 825	3 825	
<b>TOTAL</b>	<b>45 271</b>	<b>45 271</b>	<b>18 226</b>	<b>221 798</b>	<b>248 843</b>

Dans le cadre de ses appels à la générosité du public, l'association sollicite dans certaines circonstances ses donateurs, pour la réalisation de projets définis préalablement à l'appel.

Les sommes ainsi reçues sont considérées comme des produits perçus et affectées aux projets définis préalablement.

Pour ces projets définis, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées », afin de constater l'engagement pris par l'organisme de poursuivre la réalisation desdits projets, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « fonds dédiés ».

**Variation des fonds propres**

Les variations du poste "Fonds associatifs sans droit de reprise" s'expliquent notamment par :

- les augmentations suivantes :
  - fonds de dotation : 10 455€
  - incorporation aux fonds de dotation de dons et legs : 240 000€
  - souscriptions 2012 : 124 233€
  - apports immobiliers : 173 000€
  - dévolution d'actifs reçue : 185 541€
- les diminutions suivantes :
  - vente de biens incorporés aux fonds de dotation de dons et legs : 441 000€.



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

**Autres immobilisations incorporelles**

Les valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Cependant, la nature et l'origine des immeubles ont conduit, pour les immeubles propriétés de l'association avant 1975, à une évaluation empirique basée sur la valeur vénale des biens à cette date, et ce à partir d'éléments ne reprenant pas toujours la valeur d'origine.

Le règlement CRC 2002-10 a été appliqué aux immobilisations entrées dans le patrimoine de l'association à partir de l'année 1995, car seules ces immobilisations pourraient être décomposées à partir d'éléments fiables.

Les immobilisations autres que les immeubles n'ont pas fait l'objet, à ce jour, d'un recensement exhaustif et n'apparaissent donc que partiellement à l'actif de l'association.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	50 à 100 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	15 à 50 ans
Linge d'église	Linéaire	15 ans
Matériels divers	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	5 à 7 ans
Mobilier	Linéaire	15 ans
Logiciels	Linéaire	3 à 7 ans

**Titres immobilisés**

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode FIFO ("premier entré, premier sorti").

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur liquidative à la clôture de l'exercice.





ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Dépréciation des créances**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

**Dépréciation des valeurs mobilières**

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	64 970
Autres créances	27 241
Valeurs mobilières de placement	432 399
Total	524 610

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 674
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 311
Dettes fiscales et sociales	115 189
Autres dettes	14 657
Total	241 832



ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		114 532
Total		114 532
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		19 897
Total		19 897

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Effectif moyen**

La répartition des effectifs - personnes physiques -des salariés laïcs de la Curie est la suivante :

- Cadres : 6
- Non cadres : 28

Soit un total de 34 personnes.

**Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

- Impôt sur les revenus fonciers : 21 354€
  - Impôt sur les revenus de placements financiers : 142 996€
- Total Impôt sur les sociétés 2012 = 164 350€

**Valorisation des contributions volontaires**

L'Association diocésaine bénéficie d'un très grand nombre de contributions bénévoles. Toutefois, du fait de la difficulté de valoriser ces contributions, elles ne sont pas portées au compte de résultat.

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 24 398€ TTC, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 500 000
Total	3 500 000

Les emprunts souscrits auprès d'établissement de crédit font l'objet d'un nantissement d'un compte titres à hauteur de 70% du capital emprunté.

**Engagements financiers**

Engagements donnés

**Engagement sur travaux:**

Au 31/12/2012, l'association s'est engagée par la signature des marchés de maîtrise d'oeuvre, pour un montant de travaux à réaliser s'élevant à 14 000 000€ TTC environ (Sacré Coeur, St Antoine, Cure St Maurice de Vienne).

Au 31/12/2012, 1 171 182€ sont comptabilisés en immobilisations en cours.

Engagements reçus

**Engagements reçus / legs en instance:**

Le montant des legs et successions ayant fait l'objet d'une acceptation du conseil d'administration de l'association au 31/12/2012 et en attente de l'achèvement des formalités et délais d'entrée en possession, est d'environ 785 700 € au 31/12/2012.

**Engagement en matière de pensions et retraites**

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
62 ans	moins d'un an	12 021
58 à 61 ans	1 à 5 ans	5 312
53 à 57 ans	6 à 10 ans	750
43 à 52 ans	11 à 20 ans	21 047
33 à 42 ans	21 à 30 ans	8 765
moins de 33 ans	plus de 30 ans	450
Engagement total		48 345



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 60-62 ans (âge légal)
- profil de carrière : 1.5%
- turn over faible
- taux d'actualisation : 2.6%

**Droit individuel à la formation**

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2012 , le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 2 592 heures.

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**Produits et charges exceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits exceptionnels divers	275 925	771800
- Souscriptions	110 550	771810
- Produits sur exercices antérieurs	20 437	772000
- Subventions reçues	26 813	771500
- Cessions actifs immobilisés	177 500	775200
<b>Total</b>	<b>611 225</b>	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités	17	617200
- Dons libéralités accordés	214 804	671300
- Charges exceptionnelles diverses	376 000	671800
- Charges sur exercices antérieurs	30 765	672000
- Valeur nette cptable élts actif cédés	3 570	675200
<b>Total</b>	<b>625 156</b>	

Au poste Charges exceptionnelles diverses sont comptabilisés 368 754€ au titre du remboursement de la dette envers la SCI de Meylan.

